



Communiqué News Release

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DU CANADA DOIT AGIR POUR RÉPONDRE AU VIH

Cinq enjeux clés pour le premier ministre Trudeau et son gouvernement

30 novembre 2015 – Dans un document d'information transmis aux parlementaires à l'approche de la Journée mondiale du sida (1^{er} décembre), le Réseau juridique canadien VIH/sida exhorte le nouveau gouvernement fédéral à prendre des mesures déterminantes pour répondre à l'épidémie du VIH, au Canada et dans le monde. Le document établit cinq domaines clés et recommande des actions dans chacun, enjoignant au gouvernement canadien de tenir compte des recherches et des données scientifiques et d'appliquer à l'élaboration des politiques une approche au VIH qui soit fondée sur les droits humains – y compris de donner suite à plusieurs engagements exprimés au cours de la récente campagne électorale.

Au cours de la campagne électorale, le Réseau juridique a soumis un questionnaire aux partis fédéraux représentés au Parlement, les invitant à exprimer leurs positions concernant chacun des domaines clés abordés dans le document d'information. Quatre des cinq partis nous ont répondu et se sont largement engagés à rectifier la tendance canadienne dans l'élaboration des politiques concernant le VIH, et à le faire en consultation avec des organismes de la société civile et des membres des communautés affectées par le VIH.

Le document d'information, « Action requise », se veut une feuille de route pour concrétiser ces promesses. Par le biais de recommandations directes et applicables, il demande au gouvernement fédéral de :

1. raviver la stratégie fédérale sur le VIH et le sida;
2. promouvoir la réduction des méfaits et réformer les politiques sur les drogues;
3. défendre les droits humains des personnes LBGTI, au Canada (en défendant les droits des personnes trans et intersexes) et dans le monde (en mettant au premier plan les droits humains des personnes LBGTI dans ses positions en matière d'immigration et de politiques étrangères);
4. en protégeant les droits des travailleuse(-eur)s du sexe; et
5. en promouvant l'accès aux médicaments, y compris en s'assurant que l'Accord de Partenariat transpacifique (PTP), négocié en secret, ne réduise pas encore plus la possibilité d'accès à des médicaments salvateurs, pour les personnes qui en ont le plus besoin.

« Il est temps que le Canada se réengage au projet mondial de mettre fin au VIH, à commencer par l'intérieur de ses frontières », affirme Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique. « Trop longtemps, un climat d'idéologie et d'obstructionnisme, à Ottawa, a conduit à l'adoption de lois et politiques malavisées et néfastes. En ignorant les preuves scientifiques et en violant les principes universels des droits humains, de telles lois mettent en danger les vies des personnes les plus affectées par le VIH. »

Tout en constituant une préoccupation de santé publique pour tous les Canadiens et Canadiennes, le VIH revêt une importance particulière pour certaines « populations clés » qui sont généralement plus vulnérables à la stigmatisation, à la discrimination ainsi qu'aux violations de droits humains, et qui portent la plus lourde part du fardeau de l'épidémie. Parmi ces populations, signalons les hommes gais, les personnes autochtones, les personnes incarcérées, les migrants, les femmes, les communautés LGBTI et les personnes qui consomment des drogues.

M. Elliott signale deux récentes législations imposées lors de la récente Législature, qui sont en contradiction directe avec les conclusions de la Cour suprême du Canada concernant les enjeux en cause, et ont des conséquences mortelles pour plusieurs de ces personnes. La première, le Projet de loi C-36, a élargi les lois criminalisant les travailleuse(-eur)s du sexe, leurs clients et leurs lieux de travail, et réplique les mêmes préjudices que des lois antérieures qui ont été déclarées inconstitutionnelles et ont été invalidées. La seconde, le Projet de loi C-2, a créé des obstacles quasi insurmontables aux services de consommation supervisée [ou SCS] (comme Insite, à Vancouver) malgré l'ampleur des preuves des bienfaits de ces interventions de santé. Non seulement les SCS ont-ils été démontrés comme des mesures qui sauvent des vies, mais ils sont également des interventions rentables, comme le révèle une nouvelle étude réalisée par le St. Michael's Hospital de Toronto et publiée aujourd'hui dans la revue spécialisée *Addiction*.

« Le nouveau gouvernement a l'occasion de faire cesser les préjudices qu'imposent ces mesures malavisées, et de rétablir la confiance des Canadiens et Canadiennes à l'égard de leur système politique », affirme Elliott. « Guidé par ce document d'information, et en écoutant les besoins des personnes les plus affectées par l'épidémie, le Canada priorisera une approche aux politiques de santé publique fondée sur les données probantes et qui, en même temps, respecte, protège et réalise les droits humains de tous les Canadiens et Canadiennes. »

Pour lire « Action requise », visitez www.aidslaw.ca/5enjeux.

– 30 –

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, à l'aide de recherches et d'analyses, de plaidoyer et d'actions en contentieux, d'éducation du public et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

Contact :

Lauryn Kronick
Agente des communications et du rayonnement
Réseau juridique canadien VIH/sida
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 236)
Courriel : lkronick@aidslaw.ca
www.aidslaw.ca